

VILLE DE WATTRELOS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION DE POSTE

DELIBERATION N° 41
Date : MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

Rapporteur :
Monsieur Dominique BAERT
Président du C.C.A.S.

La Direction Générale propose au Conseil d'Administration de prévoir la modification du tableau des effectifs de la manière suivante :

GRADE	Effectif théorique actuel	Effectif réel	Nouvel effectif théorique
Filière administrative			
Assistant socio-éducatif	1	1	2

S'il advient que le poste devenait vacant, une publicité sera faite. En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent contractuel de droit public dans les conditions fixées à l'article L.332-8-2° ou L.332-14 du Code Général de la Fonction Publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau équivalent à ceux nécessaires à la prise de poste ou d'une expérience professionnelle confirmée dans le secteur concerné.

Les dépenses correspondantes seront prévues au budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice en cours, relatif aux dépenses du personnel

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE

Acte certifié exécutoire de plein droit et publié en application de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982
Transmis et publié dans les délais légaux



Wattrelos, le 23/09/2026
Le Maire-Président du CCAS
Dominique BAERT

DEPARTEMENT DU NORD
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE WATTRELOS**



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

23 SEPTEMBRE 2026– 18H00

L'an deux mille vingt-six, le 23 septembre 2026 à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de WATTRELOS s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Dominique BAERT, Président du CCAS à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 19 septembre 2026, soit trois jours francs auparavant.

Etaient présents :

Monsieur Dominique BAERT, Président

Monsieur Tarik MEKKI, Vice-Président,

Mesdames, Vanessa BLICQ, Marjorie BOUGHARI, Michèle COQUELLE, Jocelyne LEFEVRE, Nathalie SPRIET,

Messieurs, Pierre DESSAUVAGES, Daniel BALCAEN, Patrick DUPONCHEEL,

Sont excusés :

Absence excusée avec pouvoir :

Mesdames, Evelyne VANDAMME, Martine LEBLANC, Sarah NEYRINCK,

Absence excusée sans pouvoir :

Absence :

Monsieur Nazzario SANTAMARIA, Directeur, est secrétaire de séance, conformément au règlement intérieur.